Voit.de livraison	Marque	Туре	Fiche d'homologation no	
(chassis)	OH	Orsetto	CH 3600 12	
MOYENS D'IDENTIFICATION "OM" et "Orsetto" sur paroi avant de la cabine "18.102.2 " = empattement 2.65 m) "18.104.02 " = empattement 3.00 m) sur plaquette du constructeur " +)				
"OM Orsetto" et "C Numéro du châssis frappé Signe d'identification du mot	3600 12" sur plaquett	e séparée, sur sup oita, sur la longe nt No du mot, sur	pport colonne de direction aron bloc, au-dessus pompe injection	
Frein de service 2-circ Frein auxiliaire Ec. 6 Frein stationn ^t . sur le Transmission méc. 8 Blocage differ.	2 Nombre de roues 4 Entrain Frég. Assistance exp.int.hydr. rég. de exp.int.câble Ralentisseur se roues AR Frein pr. ren synchronisée Nombre Crochet rem. sur dem. veabine avancée	s.dem.s.échappemen bre vit. 5 itesse max. 90 km/h	Position AVANT Nombre cyl. 4	
Nombre de places : Total	Toit ouvert 5; AV 3; milieu; AR _ AV 1520 AR 1520 GE G 11,4 DR 11,4	POIDS A vide Charge utile Poids total Garantie fabr. Dimens. pneus	19-400 XC ou Pirelli 19 R 400 et 2200 (4,75) 2200	
lat		Poids maxi rem	norquable 1000 kg	

EQUIPEMENT S) Equipement électrique 24 V	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION				
Feux de route 2/ SIEM E3 Avertisseur optique oui	Genre du véhicule Voiture de livraison				
Feux de croisement 2/Bilux, as Feux de position 2/ combinés	Marque & type OM Orsetto				
Feux de gabarit Feux de brouillard	Chassis no (selon véhicule)				
Avertisseur 1/ électrique (1-ton) Niv. sonore 88 dB/B	Homologation no CH 3600 12				
Essuie-glace 2/ électriques Lave-glace oui	Forme de la carr (selon véhicule)				
Feux arrières 2/ combinés Catadioptres 2/ rouge 75 0	Couleur (selon véhicule)				
Feux stop 2/ combinés Feux de recul	Places ass. : Total 3 (3 avant)				
Eclair, plaque contr. 1/ séparé Plaque forme haute/	Poids à vide Carburant diesel				
Rétroviseur 2/ extérieurs Indic. vitesse km/h	cv 15 88				
Indic, direction clign. 6/	Charge utile Cylindrée 3117 cm ³				
AV 2/ blanc later2/ orange AR 2/ orange	Poids total				
Avert, clign,Lampes de travail					
Feux complémentaires :					
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS:					
§) Equipement : Doit être contrôlé lors de l'immatriculation.					

Avertisseur optique : Doit être branché avec les feux de route par l'importateur.

*) Identification d'après le No du châssis

18 0 = empattement 2,65 m

18 1 = empattement 3,00 m

Lieu et date de l'expertise Grancia, 28.8.68

La commission d'expertise